

« La société doit protéger les lanceurs d'alerte »

Avocat spécialisé en droit pénal des affaires, William Bourdon veut protéger ceux qui, à l'image d'Irène Frachon avec le Mediator, osent dénoncer un scandale.

Entretien

William Bourdon, avocat au barreau de Paris, créateur de l'association Sherpa qui se bat pour la responsabilité sociale des entreprises.

C'est quoi un lanceur d'alerte ?

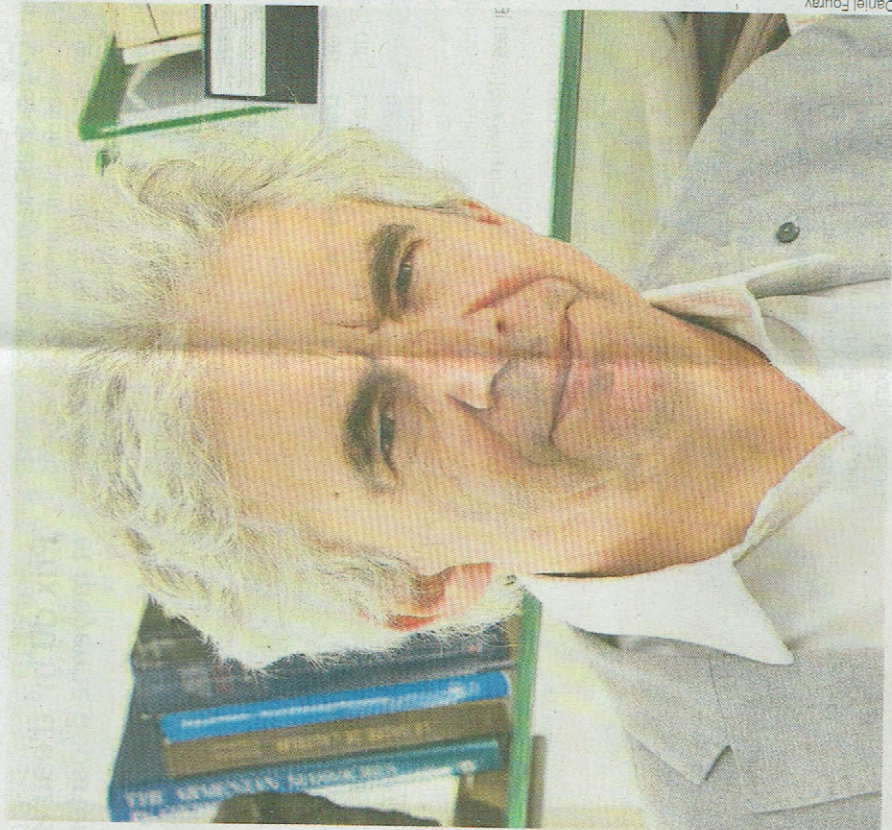
C'est celui qui, à l'intérieur d'une entreprise, d'une administration, alarme sur un fait qui lui paraît contraire aux valeurs, aux principes éthiques. Il se retrouve face à une situation que sa morale lui empêche de taire. Il va alors saisir un juge, contacter des journalistes... Il ne viole pas la loi à l'inverse du désobéissant qui, lui, le fait de manière revendiquée pour s'opposer à quelque chose qui lui paraît inique. C'est l'exemple du soldat qui refuse un ordre qui le ferait participer à un crime contre l'humanité.

Est-ce un phénomène récent ?

Il existe aujourd'hui un mouvement mondial inédit, né de l'intolérance de nombreuses personnes à la logique du secret. Surtout quand ce dernier est instrumentalisé à des fins de proffits qui vont à l'encontre de la santé publique, c'est le cas d'Irène Frachon avec le Mediator ; ou pour organiser une société de surveillance planétaire, c'est l'affaire Edward Snowden aux États-Unis.

Une nouvelle forme d'engagement citoyen est en train de naître ?

Chacun, et c'est assez nouveau, peut et doit se sentir défenseur d'un fragment de l'intérêt général. Il y a une



Daniel Fouray

William Bourdon veut lancer une plateforme pour protéger les lanceurs d'alerte.

Il faut accepter de renoncer à la tranquillité, voire de se mettre en danger...

Beaucoup de gens ne le feront pas car ils ont peur de perdre leur emploi, d'être montrés du doigt. Avant de devenir un héros, on passe bien souvent pour un traître. Il est facile pour une société de faire endosser au lan-

Ceux qui se lancent n'ont pas forcément conscience des conséquences ?

La plupart n'ont pas idée des nuages qui vont s'accumuler au-dessus de leur tête, sinon ils ne le feraient pas. C'est une prise de risque, un pari sur l'avenir. En 1971, Gisèle Halimi lance un mouvement pro-avortement qui va

Justement, comment voyez-vous le rôle des médias ?

Le quatrième pouvoir est incontournable pour mobiliser l'opinion publique. Dans les démocraties occidentales, les lanceurs d'alerte sont couverts par le secret qui protège les sources des journalistes. Mais par ailleurs, la pression de l'immédiateté, de l'audimat peut pousser certains médias à les presser comme des citrons et à les abandonner après. Il leur faut donc être vigilants. De manière générale, un soutien familial, associatif, syndical, les conseils préventifs d'un avocat peuvent déjouer bien des pièges.

L'État, la loi, doivent-ils davantage protéger ceux qui osent ?

Il faut qu'on aille vers la création d'une autorité administrative indépendante qui recevrait les alertes, les trierait, assurerait l'anonymat, saisirait la justice et dans certains cas - je pense notamment aux personnes qui travaillent dans les services secrets - pourraient accorder une sorte d'immunité en cas de violation du secret d'État. C'est la meilleure façon de redonner des couleurs à une démocratie un peu fanée qui peine à se renouveler.

Recueilli par
Philippe LEMOINE.

Petit manuel de désobéissance citoyenne, William Bourdon. JC Lattès. 217 pages. 12,50 €

... ne vire pas la loi à l'in-
verse du désobéissant qui, lui, le fait
de manière revendiquée pour s'op-
poser à quelque chose qui lui paraît
inique. C'est l'exemple du soldat qui
refuse un ordre qui le ferait participer
à un crime contre l'humanité.

Est-ce un phénomène récent ?

Il existe aujourd'hui un mouvement
mondial inédit, né de l'intolérance de
nombreuses personnes à la logique
du secret. Surtout quand ce dernier
est instrumentalisé à des fins de pro-
fits qui vont à l'encontre de la santé
publique, c'est le cas d'Irène Frachon
avec le Mediator ; ou pour organiser
une société de surveillance plané-
taire, c'est l'affaire Edward Snowden
aux États-Unis.

Une nouvelle forme d'engagement citoyen est en train de naître ?

Chacun, et c'est assez nouveau, peut
et doit se sentir défenseur d'un frag-
ment de l'intérêt général. Il y a une
colère qui gronde chez des citoyens
de plus en plus éduqués, relayée par
Internet qui diffuse l'information en
temps réel partout dans le monde.
Dans tous les trous noirs que génère
la mondialisation, l'hypertechnologie,
il est indispensable que des hommes
et des femmes se dressent pour
mettre en lumière des pratiques scan-
daleuses et bien dissimulées. Une
sorte de contagion vertueuse se met
en place.

sociatif, syndical, les conseils preven-
tifs d'un avocat peuvent déjouer bien
des pièges.

L'État, la loi, doivent-ils davantage protéger ceux qui osent ?

Il faut qu'on aille vers la création d'une
autorité administrative indépendante
qui recevrait les alertes, les trierait, as-
surerait l'anonymat, saisirait la justice
et dans certains cas - je pense no-
tamment aux personnes qui travaillent
dans les services secrets - pourraient
accorder une sorte d'immunité en cas
de violation du secret d'État. C'est la
meilleure façon de redonner des cou-
leurs à une démocratie un peu fanée
qui peine à se renouveler.

Daniel Fourcy



William Bourdon veut lancer une plateforme pour protéger les lanceurs d'alerte.

Il faut accepter de renoncer à la tranquillité, voire de se mettre en danger...

Beaucoup de gens ne le feront pas
car ils ont peur de perdre leur emploi,
d'être montrés du doigt. Avant de de-
venir un héros, on passe bien sou-
vent pour un traître. Il est facile pour
une société de faire endosser au lan-
ceur d'alerte le costume du délateur...
En France, leur popularité est venue
tardivement en raison du syndrome
post-Vichy.

Il y a un risque de tomber dans une dénonciation à tout va ?

La loi protège les lanceurs d'alerte
de bonne foi. Et dissuade, décou-
rage voir criminalise ceux qui manipu-
lent la vertu pour régler des comptes
privés ou publics.

Ceux qui se lancent n'ont pas forcément conscience des conséquences ?

La plupart n'ont pas idée des nuages
qui vont s'accumuler au-dessus de
leur tête, sinon ils ne le feraient pas.
C'est une prise de risque, un pari sur
l'avenir. En 1971, Gisèle Halimi lance
un mouvement pro-avortement qui va
aboutir à la loi Veil. C'est une lutte. Elle
est plus simple à mener dans une dé-
mocratie. Là, je suis en contact avec
un homme qui travaille dans une en-
treprise minière en Afrique, il me ra-
conte des choses épouvantables. S'il
parle, il est au minimum mort profes-
sionnellement. Je voudrais donc lan-
cer une plateforme internationale de
protection des lanceurs d'alerte en
lien avec des ONG et des réseaux de
journalistes.

Recueilli par Philippe LEMOINE.

Petit manuel de désobéissance ci-
toyenne, William Bourdon. JC Lattès.
217 pages. 12,50 €



L'emploi est deve-
nu un tel trésor que
les gens ont une
peur panique de le
perdre : ça donne
un pouvoir trop
grand aux entreprises. Nous avons
besoin de ces donneurs d'alerte qui
ont le courage de dénoncer les abus.
William Bourdon a raison, il faut les
protéger davantage.

Renan Luce

La semaine de Chaunu

